

Pays de Dol et de la Baie

Des investissements pour maintenir les prés-salés

Roz-sur-Couesnon — Une réunion s'est tenue dans la baie du Mont Saint-Michel, mercredi, afin de revenir sur les investissements nécessaires au maintien de l'écosystème de la baie.

Les prés-salés qui entourent le Mont Saint-Michel sont une attraction touristique à part entière, en cette période estivale. Mais c'est aussi, et avant tout, un lieu d'élevage de moutons bien particuliers. Pour préserver cet écosystème, le Conservatoire du littoral a décidé d'investir sur le territoire.

135 000 € de rénovation

En atteste la ferme des Obiones, où une rencontre était organisée, mercredi. Pour 500 000 €, l'institution chargée de coordonner les politiques de préservation du littoral est devenue propriétaire d'un terrain de vingt-trois hectares. Le hangar vieillissant a été rénové pour 135 000 €. En tant que propriétaire, le Conservatoire du littoral loue cette terre à une éleveuse, Sophie. « **Pour un jeune installé, c'est le luxe** », affirme-t-elle.

Le Conservatoire du littoral ne pouvant pas assurer la gestion du lieu, c'est le Département qui a reçu la délégation de gestion. Marc Hervé, conseiller départemental délégué à l'eau et aux espaces naturels sensibles, s'est réjoui de ce projet « **qui illustre concrètement l'implication**

du département sur le littoral ».

Dans une vision à long terme, le sous-préfet de Saint-Malo, Vincent Lagoguey, a rappelé que la gestion des prés-salés était un critère important du « **plan de gestion de l'Unesco** ». Ces investissements devraient donc permettre à la baie de conserver sa reconnaissance par l'organisation au titre de patrimoine culturel mondial.

Une situation améliorable

Pour autant, les éleveurs de moutons de prés-salés tiennent à rappeler que tout n'est pas parfait. Yannick Frain, éleveur de moutons dans la baie, a profité de la présence du représentant de l'État pour lui rappeler que « **certains éleveurs ont dû arrêter par manque de moyens** ». Il critique notamment les sommes réclamées par les comptes publics. « **Je fais un chèque de 10 000 € chaque année, et je ne sais pas où va mon argent** », regrette-t-il. Le sous-préfet lui a assuré d'avoir bien entendu le message.

Tanguy HOMERY.



Élevage d'agneaux et moutons de prés-salés en baie du Mont-Saint-Michel

PHOTO